

Service assainissement de Saint-Parize-Le-Châtel

NOTE SYNTHETIQUE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

2015

◆ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL exerce la compétence assainissement sur son territoire. Un règlement communal d'assainissement a été adopté, par délibération du Conseil Municipal, en date du 28 janvier 2000.

◆ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

La commune dispose d'une station d'épuration de type lagunage mise en service en 2011. L'exploitation de la filière est réalisée par le personnel communal. Le suivi est assuré par le Service Départemental de l'Eau qui assure l'assistance technique comprenant la validation des données d'auto surveillance. Des visites sont effectuées par ce service qui établit un rapport annuel. Des visites bilan sont réalisées par le Laboratoire Départemental et font l'objet de l'établissement d'un bilan des mesures d'auto surveillance.

Un contrat d'entretien a été signé pour la vérification des équipements électriques et hydrauliques. Une visite d'entretien de vérification est effectuée une fois par an.

Les filtres des dessableurs, les 2 postes de relèvement et le bac de rétention de la station sont nettoyés une fois par an.

La facturation des abonnés est effectuée par l'intermédiaire du SIAEP, Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Allier Nivernais 21 Rue du Vieux Magny 58470 MAGNY-COURS en fonction de la consommation d'eau potable en m3.

INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE

◆ ABONNES DU SERVICE

	2013	2014	2015
Nombre d'abonnés domestiques	268	270	269

◆ VOLUMES FACTURES

VOLUMES FACTURES (M 3)	2013	2014	2015
Total des volumes factures	19 431	22 428	21 762

SECTION DE FONCTIONNEMENT

◆ RECETTES D'EXPLOITATION RESULTANT DU PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

	2013	2014	2015
Redevance assainissement collectif	39 372.37 €	43 523.60 €	44 892.84 €
Redevance modernisation réseaux assainissement	3 692.84 €	4 248.78 €	4 134.78 €
TOTAL	43 065.21 €	47 772.38 €	49 027.62 €

◆ AUTRES RECETTES D'EXPLOITATION

INTITULE	2013	2014	2015
Redevance assainissement collectif (produits à recevoir N – produits à recevoir N-1)	13 124.12 €	42.88 €	124.75 €
Redevance modernisation réseaux assainissement (produits à recevoir)	1 230.95 €	102.05 €	27.25 €
Amortissement	22 924.08 €	22 923.05 €	22 923.05 €
Produits exceptionnels		987.66 €	0.00 €
Subvention exploitation commune	28 000.00 €	28 000.00 €	28 000.00 €
Autres produits exceptionnels	1.53 €	0.82 €	0.00 €
Total autres recettes	65 280.68 €	52 056.46 €	51 075.05 €

◆ TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION

	2013	2010	2015
total	108 345.89 €	99 828.84 €	100 102.67 €

◆ EVOLUTION REDEVANCE DE 2010 à 2015

ANNEE	REDEVANCE
2010	1.00 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2011	1.00 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2012	1.30 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2013	1.30 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2014	1.30 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2015	1.40 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille

◆ **TARIFS DES RACCORDEMENTS AU RESEAU COMMUNAL ASSAINISSEMENT**

ANNEE	TARIFS RACCORDEMENTS RESEAU COMMUNAL ASSAINISSEMENT
2012	Instauration de la participation pour l'assainissement collectif à compter du 01/07/2012 - Coût : 1 000.00 €.

◆ **COMPOSANTE DE LA FACTURE D'UN USAGER POUR 120 m3 d'eau assainis**

Redevance modernisation réseau de collecte reversée à l'agence de l'eau Loire Bretagne 0.19 € x 120 m3	22.80 €
Abonnement	53.88 €
Assainissement 1.40 € x 120 m3	168.00 €
TOTAL	244.68 €
Part service assainissement 53.88 € + 120.00 €	221.88 €

◆ **DEPENSES D'EXPLOITATION**

INTITULE	2013	2014	2015
Prestation facturation versée au SIAEP	(2012 et 2013) 876.91 €	433.68 €	444.60 €
Fournitures d'entretien	158.35 €	74.04 €	55.50 €
Locations		382.46 €	0.00 €
Entretien et réparation	3 229.64 €	9 551.73 €	4 934.37 €
Rémunération intermédiaires et honoraires (convention SDE)	329.77 €	328.55 €	327.81 €
Charges de personnel	2 976.14 €	2 972.55 €	3 081.98 €
Reversement agence de l'eau redev modern	5 296.65 €	3 693.05 €	4 254.00 €
Dotation aux amortissements	46 732.00 €	46 732.00 €	46 732.00 €
Créances admises en non valeur	135.10 €	663.37 €	274.82 €
Intérêts des emprunts	38 403.27 €	37 292.74 €	36 129.90 €
Rattachement des ICNE	- 1 014.90 €	- 1 062.71 €	- 1 112.76 €
Total dépenses	97 123.23 €	101 061.46 €	95 760.62 €

◆ **RESULTAT D'EXPLOITATION**

INTITULE	2013	2014	2015
Total recettes	108 345.89 €	99 828.84 €	100 102.67 €
Total dépenses	97 123.23 €	101 061.46 €	95 760.62 €
Résultat d'exploitation	+ 11 222.66 €	- 1 232.62 €	+ 4 342.05 €
Excédent antérieur reporté	6 157.25 €	17 379.91 €	16 147.29 €
Excédent global	17 379.91 €	16 147.29 €	20 489.34 €

Travaux d'entretien réalisés sur le réseau

En 2014 la réparation de la membrane PVC du lagunage a été nécessaire entraînant une dépense de 5 490.50 € T.T.C. à laquelle s'est ajoutée la location de la pompe thermique pour la vidange. En 2015, les dépenses d'entretien habituelles ont été réalisées.

SECTION D'INVESTISSEMENT

◆ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Opération	Libellé	Réalisations 2015
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES	
	Amortissement des constructions	55.89 €
	Amortissement du matériel et outillage	12 288.77 €
	Amortissement des installations techniques	34 387.34 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		46 732.00 €

◆ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération	Libellé	Réalisations 2015
002	Travaux de réfection réseaux	0.00 €
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES	
	Subventions d'équipement (amortissement)	22 923.05 €
	Emprunt en euros (capital)	25 851.55 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		48 774.60 €

◆ RESULTAT D'INVESTISSEMENT

INTITULE	2015
Total recettes	46 732.00 €
Total dépenses	48 774.60 €
Déficit d'investissement	- 2 042.60 €
Excédent antérieur reporté	66 031.06 €
Excédent global	63 988.46 €

Travaux d'investissement

Pas de travaux d'investissement en 2015.

Les principaux travaux d'investissement ont été réalisés de 2000 à 2004 : lagunage, réfection, extension réseau. Le montant de ces installations s'élève à 2 800 753.00 € ; les subventions perçues pour ces aménagements sont de 1 375 383.00 €

◆ ETAT de la dette au 31/12/2015

Prêt contracté auprès DEXIA Crédit Local : 1 000 000 €

Prêt à annuité réduite (échéance constante)

Nombre d'échéances : 30

1^{ère} échéance : 1^{er} février 2004 dernière échéance 1^{er} février 2033

Capital restant dû avant échéance	767 089.13 €
Annuité mandatée en 2015	61 981.45 €
Dont capital : 25 851.55 €	
Dont intérêts : 36 129.90 €	
Capital restant dû au 31/012/2015	741 237.58 €